



Communiqué de presse

Lille, le 15 novembre 2023

Fonds de soutien et dispositif exceptionnel pour les clients assurés victimes des tempêtes et inondations

Face aux événements climatiques exceptionnels de ces derniers jours, le Crédit Agricole Nord de France se mobilise et met en place un fonds de soutien et un dispositif exceptionnel d'accompagnement pour ses clients victimes des tempêtes CIARAN, DOMINGOS et des inondations.

Un fonds et des mesures de soutien bancaire exceptionnels

Un fonds d'aide exceptionnel de 500 K€ est mis en place et ouvert aux clients sinistrés du Crédit Agricole Nord de France -Particuliers, Professionnels, Agriculteurs, Associations, Collectivités publiques.

En complément, des mesures de soutien bancaire seront proposées pour les clients les plus impactés par les intempéries :

- Pour les clients Particuliers sinistrés : exonération de tous les frais de dysfonctionnement sur 3 mois, recours possible aux pauses crédit lorsque le client en exprimera la nécessité.
- Pour les clients Professionnels et Agriculteurs : allègement des besoins de trésorerie avec le recours possible au dispositif « Coup dur », recours possible aux pauses crédit, modulations d'échéance et/ou crédits de restructuration, recours possible aux crédits moyen terme sur 5 ans avec possibilité de différé 2 ans pour les cas plus complexes.
- Enfin pour les Collectivités publiques et les communes les plus touchées, un recours à un prêt d'urgence sera possible et adapté à la gravité de chaque situation.

Une disponibilité et un accompagnement renforcé pour tous les clients en difficulté

Un accompagnement spécifique des clients par les conseillers en agences, les experts assurances et les équipes de gestion des sinistres de PACIFICA (la compagnie d'assurance dommages du Groupe Crédit Agricole) est mis en place dans les agences des secteurs les plus touchés pour tous les clients du Crédit Agricole Nord de France et notamment pour les aider à remplir leur déclaration de sinistre.

.../...

- Jeudi 16 novembre à l'agence de **Blendecques**
8h45-12h30 et 14h30-18h00
22 place de la Libération 62575 Blendecques
- Jeudi 16 novembre à l'agence **Boulogne "Mariette"**
8h45-12h30 et 14h30-18h00
83 boulevard Auguste Mariette 62200 Boulogne-sur-Mer
- Vendredi 17 novembre à l'agence **Saint-Omer "Foch"**
8h45-12h30 et 13h45-18h00
26 place du Maréchal Foch 62500 St Omer
- Vendredi 17 novembre à l'agence de **Montreuil-sur-Mer**
8h45-12h30 et 13h45-18h00
32 place du Général de Gaulle 62170 Montreuil-sur-Mer

Si nécessaire, d'autres permanences pourront être organisées à des dates ultérieures et sur d'autres localités. Les informations sont disponibles ici : www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier.html

Un dispositif d'information conséquent

La communication vers les clients est renforcée par les outils digitaux et par voie de presse. SMS, site internet, réseaux sociaux, affichage en agence, courriers, insertions en presse régionale sont mis en œuvre pour alerter et informer les clients sinistrés et les accompagner au mieux dans leurs démarches.

Avec plus de 400 000 clients assurés, le Crédit Agricole Nord de France accompagne et protège en proximité son territoire du Nord et du Pas-de-Calais. Fidèle à ses engagements mutualistes, le Crédit Agricole agit partout, dans tous les territoires, vers les Particuliers, Professionnels et Agriculteurs pour les aider à faire face. Plus que jamais, nous sommes présents à leurs côtés.

Contact Presse :

Catherine Filonczuk, 03 20 63 72 68, catherine.filonczuk@ca-norddefrance.fr

